

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

coup, que Cambronne, dans la mêlée, ne pensait point à faire une si belle phrase, et qu'il avait répondu tout autre chose.

A ce propos, voici ce qui est rapporté dans un volume des *Mémoires* du comte de Viel-Castel qui vient de paraître. M. de Viel-Castel tient ce récit du général Mellinet, commandant de la garde impériale sous Napoléon III, et le général Mellinet le tenait de Cambronne lui-même. Citons donc le général Mellinet, d'après M. de Viel-Castel.

De retour dans ses foyers après Waterloo, dit le *général Mellinet*, Cambronne, en l'absence de mon père, qui était exilé, se fit mon tuteur ; il avait pour moi une grande affection et ce fut lui qui, à quinze ans, me décida à prendre du service dans l'armée.

Cambronne n'était nullement un grosier soldat ; il avait fait de fortes études et passait pour un latiniste très distingué.

Un jour, lui et moi, nous nous baignions dans la Loire, et je dois dire que je n'ai jamais vu un corps humain plus coururé de blessures, coups de mitrailles, coups de feu, coups de sabre et coups de bayonnette.

Je lui demandai, tout en nageant près de lui :

— Est-il vrai, mon général, que vous avez répondu le mot qu'on vous attribue, au général anglais qui vous pressait de déposer les armes ?

Cambronne me répondit en me tutoyant comme il en avait l'habitude :

— Tu me connais ; ce mot-là me ressemble-t-il ? Peux-tu t'imaginer qu'il soit sorti de ma bouche dans un moment aussi solennel ?... Non, je ne l'ai point dit. Ce qui est vrai, c'est que chaque fois que la proposition de mettre bas les armes nous fut faite, je levai mon sabre en criant de ma voix la plus forte : « *Grenadiers, en avant !* » Mais bientôt je fus blessé, je perdis connaissance, et au bout d'une demi-heure, les grenadiers ne pouvaient plus se porter en avant : ils étaient morts !

On complimente.

Lè dzouvenès dzeins et mémameint lè z'einfants àmont gaillà allà à tsévau, et s'on vâo fère pliési à n'on gosse, n'ia qu'à l'aguelhî su 'na vilhie cavalla quand le trainè on tsai vouâisu. Lo gaillà est conteint coumeint on bossu dè fère dinsè à chassu à tsévau, et quand bin l'est d'obedzi dè sè teni avoué lè duè mans ài z'étalès dào boré, l'est tot parâi fiaï coumeint on piâo su on molan.

N'ia pas què lè z'einfants qu'àmont dinsè dessus la cavaleri, et on vâi prâo soveint dà grands valets et mémo dà z'homme mariâ ramenâ lài z'appliâ à cousette su on tsévau ; et quand vont abrèvé, se lo borné est en bocon liein dè

l'étrablio, n'est pas rà dè lè vairè à cambeïon, à pâi, fère trottâ l'ao monture.

On coo que menàvè referrâ, étâi montâ su sa cavalla. Sè tegnâi-te mau, à bin lo vilhio Rebaton, qu'avâi crouïe leinga, lo volliâvè-te couïena ? Diabe lo mot y'ein sé ; mà tantiâ qu'ein passeint dévant tsi cé vilhio cocardier, qu'ein avâi adé iena à derè, lo père Rebaton criè à gaillà qu'allàvè à la fordze :

— Ne savé pas que ton tsévau étâi dinsè malâdo !

— Coumeint malâdo, repond l'autro, porquî crâidè-vo que l'est ?

— Po cein que l'a on gros eimpliâtro su lo dou.

Quoi ne pào, ne pào.

N'ia rein dè têt què la moo po fère tsandzi à ne n'homme cein que l'a coutemâ dè féré.

Djan Quartetta, qu'on lài desâi dinsè po cein que l'étâi 'na bouna pratiqua dè cabaret, est z'u moo. L'autro dzo, quand on l'a portâ ao cimetiéro et que l'einterrâ a passâ dévant la pinta, Quaquet, lo carbatier, ein lo vayeint passâ, fe à cliâo que bévessont tsi li :

— Cein que c'est ! vouaïque lo premi iadzo que lo pourro homme passè dévant ma pinta sein lài eintrâ.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

à l'Exposition universelle de 1889.

Cette nouvelle brochure sera mise sous presse très prochainement, et nous en publierons la table des matières, avec les conditions de souscription dans notre prochain numéro.

Le *Passe-Temps* de samedi était si facile à deviner qu'il n'est pas besoin d'en publier la solution. — Nous avons reçu 32 réponses justes, et la prime est échue à M. D. Borgeaud, fils, à la Croix-d'Ouchy.

Problème.

Un navire est près de sombrer ; on a jeté à l'eau bagages, canons et vivres ; mais il est nécessaire de sacrifier encore la moitié des hommes de l'équipage, qui se compose de 32 marins, 16 blancs et 16 noirs. Le capitaine les fait ranger sur une seule ligne pour les décimer. Commencant par la gauche, il fait précipiter à la mer le 10^{me} marin, le 20^{me}, le 30^{me} ; puis, continuant à compter par dix, lorsqu'il est à l'extrémité de la ligne, il revient sur ses pas et sacrifie le 8^{me}, et ainsi de suite, jusqu'au moment où, la décimation terminée, le 16^{me} marin est sacrifié.

Tous les marins ainsi jetés à la mer sont des noirs. Dans quel ordre le capitaine a-t-il dû ranger ses hommes en ligne pour sauver tous les blancs ?

Prime : Un objet utile.

Boutades.

Au tir.

Un capitaine à un élève qui a mis son coup hors de la cible :

— Maladroit ! passez-moi votre arme et regardez, c'est bien simple.

Il tire et manque le but. Mais sans se déconcerter :

— Voyez-vous ? Voilà comment vous faites. Maintenant, attention !

Il tire de nouveau et rate.

— Voilà comme d'autres font.

Enfin il atteint le but. Alors du ton le plus naturel :

— Et voilà comme il faut faire.

Mordre la poussière. — Voilà une expression très fréquemment employée et absolument fausse dans le sens qu'on lui donne ordinairement. Ça se dit, mais ça ne se fait pas. Quand on est mort, on ne peut pas la mordre. Quand on ne l'est pas, on s'en garde bien !

A la sortie d'une messe de mariage :

— Y avait-il de jolies toilettes ?

— Adorables, des robes claires d'une richesse éblouissante.

— La mariée était en blanc ?

— Naturellement.

— Et le mari ?

— En foncé !

Un officier en retraite se présente chez un trésorier payeur général pour toucher deux trimestres de sa pension de retraite ; il produit un certificat de vie daté de la veille.

— Avez-vous un certificat analogue pour le trimestre précédent, demande l'employé.

— Mais, répond l'officier interloqué, il me semble que si je n'étais pas mort hier, je l'étais encore moins il y a trois mois !

— Ça m'est égal, répond l'employé d'un ton sec : vous êtes vivant aujourd'hui, mais ad-mi-nis-tra-ti-vement, vous pouviez être mort il y a trois mois.

On ne put jamais le faire sortir de là !

Et son chef hiérarchique, consulté, lui donna raison.

Madame D... est une de ces pies insupportables qui, dans la conversation, ne permettent à personne de placer un mot. L'autre jour, une amie vient la voir.

— Ah ! ma chère, s'écrie la bavarde, vous arrivez bien ; il faut que je vous fasse voir mon portrait qui vient d'être achevé. Comment le trouvez-vous ?

— Admirable, ma chère. Il parlerait si vous lui en laissiez le temps.

L. MONNET.